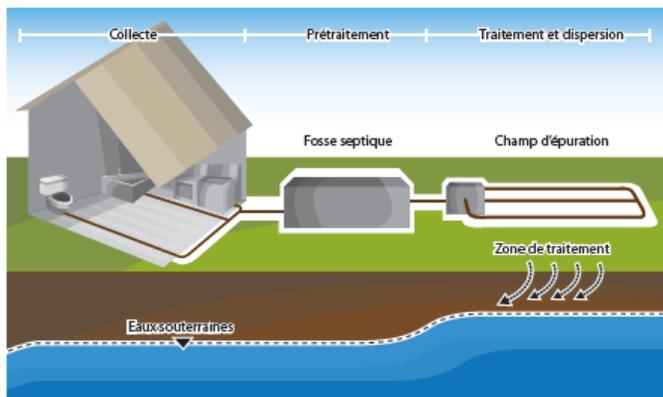




Infolettre des lacs

Vidanges et inspections des fosses septiques

Une installation septique conventionnelle possède 2 composantes assurant la purification des eaux usées provenant des résidences: la fosse septique (traitement primaire) et l'élément épurateur (traitement secondaire).



La fosse septique

Les eaux usées de la maison entrent dans la fosse septique qui est un réservoir enfoui dans le sol. L'eau y sera temporairement retenue. La fosse septique comprend deux compartiments. Le premier permet aux particules solides de se déposer dans le fond (décantation) et aux huiles et graisses de remonter à la surface (flottaison). L'eau légèrement clarifiée est ensuite transportée dans le second compartiment qui remplit la même fonction, c'est-à-dire, poursuivre la séparation des boues et de l'écume. Ces compartiments permettent le prétraitement. C'est là que l'activité des bactéries débute, elles vont digérer les solides organiques, ce qui amorce le traitement de l'eau.

Champ d'épuration

L'eau partiellement traitée qui sort de la fosse septique est acheminée vers une série de tuyaux perforés. Celui-ci est installé dans une couche de gravier de manière à ce que l'eau qui s'échappe des perforations puisse se répartir sur la surface du sol pour faciliter l'infiltration. Les microorganismes qui y vivent poursuivent la décomposition des contaminants, des virus et des bactéries. Ce processus naturel de biodégradation permet d'éliminer les contaminants des eaux

usées. L'eau ainsi épurée circule dans le sol pour ensuite atteindre les cours d'eau ou la nappe d'eau souterraine.

Quand inspecter et vidanger ma fosse septique ?

Afin de protéger vos installations de traitement contre le colmatage, le milieu naturel contre la contamination et le refoulement à l'intérieur de votre résidence, il est important que vous veilliez à l'entretien de votre fosse septique tout en respectant les normes de vidange établies par le règlement Q-2, r.8.

Fréquence de la vidange :

Au moins une fois tous les **2 ans** pour une **résidence occupée en permanence**.

Au moins une fois tous les **4 ans** pour une **résidence saisonnière** (180 jours ou moins par année).

Attention !

N'inspectez ni ne vidangez jamais votre fosse septique vous-même: les gaz nocifs qui s'en échappent peuvent vous être fatals. Faites appel à un professionnel.

J'ai un problème avec mon installation septique si...

- le gazon à la surface de mon champ d'épuration est spongieux ou plus vert que le reste de mon terrain.
- il se dégage une odeur.
- il y a un liquide gris ou noir qui apparaît à la surface de mon terrain.
- mes eaux usées ne s'évacuent pas très bien.
- mon puits est contaminé.

Escouade des lacs 2015

Avec la contribution de trois municipalités, Saint-Aubert, Saint-Marcel-de-L'Islet et Saint-Charles-de-Bellechasse, l'OBV relance l'escouade des lacs pour 2015. Dès cet hiver, trois associations de lac (lac Trois-Saumons, lac d'Apic et lac Beaumont) avaient signifié leur intérêt pour bénéficier de l'escouade des lacs mise en place par l'OBV de la Côte-du-Sud afin de promouvoir les meilleurs comportements et correctifs pour sauvegarder la santé de leur lac respectif.

En combinant le financement de source municipale à ceux du ROBVQ par l'opération bleu vert et d'environnement Canada avec son programme Horizons Sciences, l'OBV de la Côte-du-

Sud répond aux besoins exprimés par les riverains à travers leurs plan de conservation de lac.

Horizons Sciences :

Nous sommes toujours en attente d'une réponse positive de ce programme pour nous permettre d'engager un finissant, durant 6 mois, qui reprendrait le mandat de Lucie pour la santé des lacs.

Stagiaires français

Nous recevons à l'OBV de la Côte-du-Sud, cette année, 2 stagiaires français. Ceux-ci vont travailler sur plusieurs projets menés à l'OBV dont un projet sur la problématique de sédimentation et d'érosion au Camp Trois-Saumons. Ils seront également amenés, à tour de rôle, à travailler au sein de l'escouade des lacs 2015. Certains d'entre vous auront donc l'occasion de les croiser ce printemps et cet été.



Rémi Lamarque est en 1^{ère} année de brevet de technicien supérieur (BTS) en gestion et protection de la nature

Mathilde Goetsch prépare un master en ingénierie des milieux aquatiques et des corridors fluviaux à Tours.



A la lumière des réponses à nos demandes de financement, que nous attendons au début du mois de mai, nous compléterons la planification de nos projets pour atteindre nos objectifs avec les associations des lacs d'Apic, Trois-Saumons et Beaumont. Vous serez tenus informés des avancés du projet dans la prochaine infolettre.

Témoignages

Plusieurs membres d'associations de lac nous ont contactés pour nous faire part de leur satisfaction. En effet, plusieurs nous ont dit avoir pris conscience de l'importance de protéger leur lac, grâce aux diverses interventions de l'OBV de la Côte-du-Sud (outils de sensibilisation, infolettres, forums, escouade de lacs 2014, etc.).

Madame Julie Gaulin du lac d'Apic nous disait : « Grâce au cahier du riverain qu'on m'a remis l'an passé, je me suis rendu compte que je pouvais améliorer certaines choses pour limiter mes impacts sur le lac. Cette année je vais donc installer des récupérateurs d'eau de pluie à mes gouttières, ce qui m'évitera d'envoyer l'eau dans le lac et me permettra d'arroser mes fleurs ». Elle s'est dite également déçue de constater que peu de gens du lac avaient commandé des arbustes pour planter les végétaux en bande riveraine ce printemps.

Si certains d'entre vous souhaitent commander des arbustes, l'escouade de lac 2015 pourra prendre votre commande durant l'été pour que vous puissiez planter vos arbustes dès la mi-septembre.

Dates et fonctionnement pour récupérer les végétaux que vous avez commandés

Vous pourrez venir chercher vos plants les :

🚦 Jeudi 28 mai de 9h00 à 16h00

🚦 Vendredi 29 mai de 9h00 à 18h00

Merci de nous aviser d'avance pour préciser le jour et l'heure (approximative) à laquelle vous viendrez !

Attention de bien choisir votre moyen de transport selon les commandes que vous avez faites !

Les chocs du printemps

On savait que les lacs et cours d'eau subissaient au printemps un « choc acide », la fonte des neiges libérant d'un coup toutes les molécules déposées par la pollution atmosphérique. Mais nos lacs et cours d'eau subissent au même moment deux chocs tout aussi puissants et néfastes, un « choc sédimentaire » et un « choc toxique », causés par l'érosion phénoménale qui se produit au même moment.

Les lacs et cours d'eau du Québec méridional reçoivent présentement la plus importante charge polluante de toute l'année, celle qui leur assurera une place au palmarès des algues bleu vert durant l'été!

La pollution diffuse est difficile à saisir parce qu'elle suinte de partout; des égouts pluviaux, des fossés et des rigoles des champs, des rives friables, etc. (...). *Louis-Gilles Francoeur, Le Devoir*

Rappel commande de documentation

Attention! Dernier rappel pour la commande de documentation vous avez jusqu'à **lundi 4 mai 16h00** pour faire votre commande !



Comment préserver la santé de mon lac? Guides Tome 1-2, affiche bande riveraine au travail, charte de lac.

Références

L'installation septique, ROBVO

<http://obvt.ca/fichiers/documents/Installations%20septiques%20ROBVO.pdf>

Lacs et rivières - La plus importante charge polluante de l'année, Le Devoir, Louis-Gilles Francoeur, 21 avril 2011

Contact: bio@obvcotedusud.org

Téléphone : (418) 248-4566

Suivez-nous sur Facebook  OBV Côte-du-Sud